



## Extrait des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 juin 2019

Date de convocation : 20 juin 2019

Sous la Présidence de GOEHRY Mireille, Maire

Elus : 52 - En fonction : 47 - Présents ou représentés : 36

**Présents** : ADAM Jean-Marie - ALBINET Arnaud - BOISSEAU - Catherine BRUCKMANN Jacques - BURGER Sylvie - CRIQUI Jean-Marie - DIGIUSTO Christiane - DISS Richard - ECKART Jean-Luc - FELDMANN Jean-Paul - FLICK Guillaume - FRANCK Céline - FREUND Bernard - FUCHS Albert - GEHIN Patrick - GOEHRY Mireille - GOEHRY Sophie - GROSS Dominique - HAMM André - JOST Jean-Louis - KIENTZ Patrick - KOESSLER Michèle - KREMMEL Catherine - KREMMEL Christine - LAPP Sébastien - LOHR Monique - MEYER Isabelle - SCHAEFFER Anita - SCHNEIDER Laurent - SPITZER François - WOLFF Jennifer

**Pouvoirs** : GANTZER Pierre à FREUND Bernard - FRITSCH Christelle à WOLFF Jennifer - HUSER Michel à ALBINET Arnaud - FRITSCH Laure à SCHAEFFER Anita - REMOND Xavier à ECKART Jean-Luc

**Absents excusés** : FRITSCH Laure - HUSER Michel - GANTZER Pierre - HANTSCH Myriam - UGE Brigitte

**Absents** : BARROUILLET Danièle - MENNY Alain - SIEFERT Eric - FUCHS Didier - MULLER Maurice - RISCH Francis - GILLIG Yves - SAENGER Tharcisse MATTERN Michael

DCM 2019 – 191

1 – Commande publique

1.1 – Marché public

**Cne déléguée de Mittelhausen : Rénovation de l'église – Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage**

Le Conseil Municipal,

**VU** le programme de travaux de rénovation de l'église de la Commune déléguée de Mittelhausen s'appuyant sur le diagnostic effectué par le cabinet d'architectes OZIOL De MICHELI pour un **montant estimatif HT de 683 569,76 €** ;

**VU** la proposition d'honoraires pour une mission d'assistance à Maitrise d'ouvrage du bureau VADE'MECUM, à Illkirch Graffenstaden, représenté par Mme Valérie Distretti, Ingénieur du Patrimoine pour un **montant HT de 7 590 €** ;

**CONSIDERANT** les procédures administratives nécessaires pour la mise en œuvre de ce programme et des modalités d'interventions financières ;

Et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de se faire accompagner par le bureau VADE'MECUM pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- **APPROUVE** la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour un montant de **7 590 € HT** selon le détail suivant :

Phase 1	Définition de l'opération, consultation maîtrise d'oeuvre	3 390 €
Phase 2	Financements (inclue dans phase 1)	
Phase 3	Projet	2 860 €
Phase 4	Consultation entreprises travaux et travaux	1 340 €
	<b>Soit un montant total HT de</b>	<b>7 590 €</b>
- **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention.

(à l'unanimité)

DCM 2019 – 192

1 – Commande publique

1.1 – Marché public

**Cne déléguée de Mittelhausen : Réhabilitation Rue des Fleurs - Mission de maîtrise d'œuvre**

Le Conseil Municipal,

**VU** le Plan local d'Urbanisme intercommunal arrêté ;

**VU** les relevés topographiques établis par le géomètre ;

**VU** le projet de construction ;

**VU** la proposition du bureau d'études M2i en date du 14 mai 2019 ;

Et après en avoir discuté :

- **CONFIE** au bureau d'études M2i une mission de maîtrise d'Œuvre pour la réhabilitation de la Rue des Fleurs selon le détail suivant :
  - Enveloppe prévisionnelle de travaux : 63 000 € HT
  - Taux de rémunération : 6,50%
  - Honoraires : 4 095 € HT

- **DEMANDE** au bureau d'études M2I d'établir un avant-projet sommaire afin de pouvoir procéder à la rétrocession parcellaire nécessaire à l'élargissement de la Rue des Fleurs ;
- **AUTORISE** le maire à signer :
  - le contrat de maîtrise d'œuvre ;
  - tout PV d'arpentage s'y rapportant ;
  - tout acte de vente avec les propriétaires riverains de la Rue des Fleurs.

(1 abstention)

**DCM 2019 – 193**

3 – Domaine et patrimoine

3.1 – Acquisition

**Cne déléguée de Mittelhausen : Acquisition foncière en prévision de la création d'une zone d'activités**

Le Conseil Municipal,

**VU** le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal arrêté ;

**VU** les promesses de vente signées à ce jour auprès de différents propriétaires fonciers ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 17 décembre 2018 portant également acquisition totale d'une propriété au titre de la réserve foncière moyennant le prix de 800 euros l'are ;

**VU** la demande du propriétaire ;

**Considérant** que cette acquisition pourrait servir d'échange parcellaire le cas échéant ;

Et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'acquérir une surface d'environ **10,85 ares**, propriété de **Mme RICHERT Emma**, 5 rue de la Forge - Mittelhausen – 67170 Wingersheim les Quatre Bans pour se constituer une réserve foncière en limite de la future zone d'activités sur le ban de Mittelhausen.
- **DECIDE** de maintenir le prix de **800 € l'are** ;
- **AUTORISE** le Maire à signer la promesse de vente avec le vendeur ;
- **DECIDE** de faire établir un PV d'arpentage en concertation avec l'EPF d'Alsace et la Communauté de Communes du Pays de la Zorn pour définir les emprises exactes ;
- **AUTORISE** le maire à signer l'acte de vente et signer tout document relatif à cette cession lorsque l'ensemble de ses conditions sera réuni.

(2 abstentions – 4 contre)

**DCM 2019 – 194**

1 – Commande Publique

1.1 – Marchés publics

**Cne déléguée de Hohatzenheim : Rénovation de l'église Saint Pierre et Paul - Approbation de l'Avant-Projet Définitif**

**Considérant** la présentation et les observations de la commission des travaux ;

**Considérant** l'avis favorable de la DRAC à l'issue de la réunion de concertation ;

**VU** la délibération n° 2019-173 du 5 mars 2019 désignant l'assistant à maîtrise d'ouvrage ;

**VU** la délibération n° 2019-174 du 5 mars 2019 désignant le maître d'œuvre ;

**VU** l'établissement de l'Avant-Projet Définitif ayant repris l'ensemble des observations émises par le bureau VADE MECUM, assistant à maîtrise d'ouvrage et la DRAC ;

Le Conseil Municipal après en avoir discuté :

- **APPROUVE** l'Avant-Projet Définitif établi le 18 juin 2019 par le cabinet d'architecte D & B, représenté par Mme Laetitia BASSO pour la rénovation de l'église Saint Pierre et Paul de la Commune déléguée de Hohatzenheim selon un montant total estimatif de **503 766,43 € HT** ;
- **AUTORISE** le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres.

(à l'unanimité)

**DCM 2019 – 195**

1 – Commande Publique

1.1 – Marchés publics

**Cne déléguée de Wingersheim : Construction d'un atelier municipal - Approbation de l'Avant-Projet Définitif**

Le Conseil Municipal,

- VU** les conditions techniques et matériels de travail à ce jour de notre service technique ;
- VU** le projet de construction d'un atelier municipal rue du stade en commune déléguée de Wingersheim ;
- VU** l'approbation de l'avant-projet sommaire en date du 5 mars 2019 ;
- VU** la promesse de subvention au titre de la DETR 2019 ;
- VU** l'établissement de l'Avant-Projet Définitif ayant repris l'ensemble des observations émises par la commission Travaux et l'architecte du Bâtiment de France ;

Et après en avoir discuté :

- **APPROUVE** l'Avant-Projet Définitif établi le 24 juin 2019 par le cabinet d'architecte SAS Marc THOMAS, pour la construction d'un atelier municipal selon un montant total estimatif de **900 000€ HT** ;
- **AUTORISE** le Maire à signer le dossier de demande de permis de construire ;
- **AUTORISE** le maire à poursuivre le dossier administratif et technique.

(2 abstentions)

**DCM 2019 – 196**

4 – Fonction publique territoriale

4.2 – Personnel contractuel

**Création de poste d'adjoint administratif territorial**

Le Conseil Municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

**Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-2,

**Vu** le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

**Vu** le décret n° 2016-604 du 12/05/2016 modifié fixant l'échelonnement indiciaire applicable au cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

**Vu** la démission d'un agent par voie de mutation ;

Et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** la création d'un poste d'adjoint administratif territorial contractuel à compter du **21 juin 2019** ;
- **FIXE** la durée hebdomadaire de service à **35/35ème** avec une rémunération fixée sur l'échelon **3 indices IB 351 IM 328** ;
- **AUTORISE** le maire à signer les arrêtés correspondants.

(à l'unanimité)

Pour extrait conforme

Le Maire,



GOEHRY Mireille

**Les textes intégraux de ces délibérations sont consultables  
en mairie durant les heures d'ouverture  
ou sur le site de la commune de Wingersheim les Quatre Bans**

<https://wingersheim4bans.payszorn.com/>